Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passeports : dès le 1er janvier 1999, on s'adressera à sa commune

Passeports : dès le 1er janvier 1999, on s'adressera à sa commune

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 décembre 1998

Comm sur les passeports